

Désignation de l'entreprise : SARL 8 AUGUSTINS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 8 RUE VICTOR LEYDET		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 5 1 2 4 9 2 2 8 1 0 0 0 1 3		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31/12/2024						
		N-1 31/12/2023						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (I)	AF	AI	150 000	150 000		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC	56 130	56 130		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	36 839	27 301	9 538	3 044
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	239 269	192 982	46 287	52 651
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV	15	15	15
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés			BD	BE				
Prêts	BF	BG						
Autres immobilisations financières *	BH	BI	11 000	11 000	11 000			
TOTAL (II)		BJ	BK	493 253	276 413	216 840	216 710	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	8 026	8 026	13 965	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BY	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY				
		Autres créances (3)	BZ	CA	302 114	302 114	397 802	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	91 686	91 686	63 629		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	1 425	1 425	1 747		
	TOTAL (III)	CJ	CK	403 251	403 251	477 143		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	896 503	276 413	620 091	693 853	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	11 000	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SARL 8 AUGUSTINS		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :10 000.....)	DA	10 000	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	174 314	196 113	
	Report à nouveau	DH	248 270	248 270	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	47 300	38 201	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	480 884	493 584	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	64 683	109 768	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	14 808	10 536	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 674	30 120	
	Dettes fiscales et sociales	DY	43 042	49 762	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		84	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	139 207	200 270		
	Ecart de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	620 091	693 853		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	120 221	135 943	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	356	417		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **620 091** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **742 808** euros et un total **charges** de **695 508** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **47 300** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :



Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

copie certifiée conforme

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	150 000					150 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	150 000					150 000
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	56 130					56 130
	Instal technique, matériel outillage industriels	34 108		9 731		7 000	36 839
	Instal., agencement, aménagement divers	186 806		8 086		11 194	183 699
	Matériel de transport	14 614					14 614
	Matériel de bureau, mobilier	40 956					40 956
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	332 614		17 817		18 194	332 238
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	15					15
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	11 000					11 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 015					11 015
TOTAL		493 629		17 817		18 194	493 253

--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	56 130			56 130
	Instal technique, matériel outillage industriels	31 064	3 237	7 000	27 301
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	142 583	11 357	11 194	142 747
	Matériel de transport	14 614			14 614
	Matériel de bureau, mobilier	32 527	3 093		35 620
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		276 919	17 687	18 194	276 413
TOTAL		276 919	17 687	18 194	276 413

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

--

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	11 000	11 000	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	104	104	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 599	1 599	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	300 411	300 411	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	1 425	1 425	
	TOTAL DES CREANCES	314 539	314 539	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	64 683	45 697	18 986	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	16 674	16 674		
	Personnel et comptes rattachés	24 766	24 766		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 255	10 255		
	Impôts sur les bénéfices	3 068	3 068		
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 735	2 735		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 218	2 218		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	14 808	14 808		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	139 207	120 221	18 986	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	122 133			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Frais de recherche

		Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Etat exprimé en euros	31/12/2024				
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels					
Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
TOTAL					
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Observations

Achetés avec protection juridique
Eléments acquis du fonds de commerce
Fonds commerciaux réévalués
Fonds commerciaux reçus en apport

TOTAL

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances				
TOTAL				

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	356	417	(60)	-14,52
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	14 824	20 324	(5 500)	-27,06
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	15 180	20 741	(5 561)	-26,81

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	1 425	1 747	(323) -18,46
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	1 425	1 747	(323) -18,46



Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				



Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	10 000				10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	1 000				1 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	196 113	38 201		(60 000)	174 314
Report à nouveau	248 270				248 270
Résultat de l'exercice	38 201	(38 201)		47 300	47 300
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	493 584			(12 700)	480 884

Date de l'assemblée générale	
Dividendes attribués	
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	493 584
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	493 584
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	(12 700)

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	100,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		100,00	100,0000	10 000,00

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2024
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Engagements
financiers donnés

Engagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

(1) Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées

Filiales et participations

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2024
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2024

TOTAL	

--

Ecarts de conversion

Etat exprimé en euros		Montants	31/12/2024
Ecarts de conversion ACTIF			
Ecarts de conversion PASSIF			
TOTAL			

Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de 0 euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	31/12/2024	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	8 026	13 965		5 939
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I	8 026	13 965		5 939
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

A handwritten signature in blue ink, consisting of three distinct, stylized parts connected by a horizontal line.

copie certifiée conforme

8 AUGUSTINS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000,00 Euros
Siège Social : 8 Rue Victor Leydet
13100 AIX EN PROVENCE
512 492 281 R.C.S AIX EN PROVENCE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le trente juin, à dix heures, au siège, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège,

Monsieur FERRACCI Antoine préside la séance en tant que co-gérant doyen d'âge.

Le Gérant constate que sont présents ou représentés :

SARL AD INVEST, propriétaire de trente-quatre parts sociales
Ci..... 34 parts ;
SARL AF INVEST, propriétaire de trente-trois parts sociales
Ci..... 33 parts ;
SARL AP INVEST, propriétaire de trente-trois parts sociales
Ci..... 33 parts ;

Total des parts sociales détenues par les 3 associés présents : 100 sur les 100 parts composant le capital social de la société.

En conséquence, le Gérant constate que les associés présents réunissant la totalité des parts ayant droit de vote, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- copie des lettres de convocation adressée aux associés ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- le rapport spécial du Gérant ;

Puis le Gérant déclare que les comptes annuels, le rapport spécial du Gérant sur les conventions visées par l'article L 223-19 du Code de commerce, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements nécessaires à l'information des associés ont, conformément aux dispositions statutaires, été communiqués aux associés 15 jours avant la réunion de l'assemblée et tenus à leur disposition au siège, avec l'inventaire, pendant cette même période.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration et reconnaît à l'unanimité la validité de la convocation.

Le Gérant rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Renonciation aux délais et formes de convocation et communication de pièces
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce



- ; approbation des conclusions dudit rapport et des conventions qui y sont mentionnées ;
- Quitus à la Gérance ;
- Affectation du résultat ; Distribution de capital ;
- Ratification de la rémunération allouée aux Gérants ;
- Pouvoir en vue d'accomplir les formalités de dépôt ;

Puis, le Gérant présente et commente les comptes de l'exercice précédent avant de donner lecture des rapports établis par la gérance.

Le Gérant ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le Gérant met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale déclare ratifier expressément et sans réserve, le mode de réunion et de convocation, et avoir pris connaissance en temps utile des documents mis à disposition, et en conséquence, renonce à se prévaloir des nullités légales pouvant découler de la date de mise à disposition des documents requis par la loi et de celles au titre de la convocation et de la tenue des présentes décisions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve l'inventaire ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ; lesquels font apparaître un bénéfice d'un montant de 47.300 euros.
Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Après s'être vu présenté, par le Gérant de séance, le rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à article L. 223-19 du Code de commerce, l'assemblée générale approuve chacune des conventions mentionnées dans ledit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Subséquentement à l'adoption des résolutions qui précèdent, la collectivité des associés donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION



L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui lui a été soumise par le gérant.

En conséquence, la collectivité des associés décide d'affecter ce résultat qui se solde par un bénéfice d'un montant de 47 300 euros comme suit :

- **Distribution de dividendes aux associés :60.000 EUROS prélevés sur le compte « Report à nouveau » ;**

Le dividende par part sociale à verser aux trois associés personnes morales serait de600 EUROS ;

La mise en paiement des dividendes se fera avant le 30/09/2025.

- **Au compte « Autres réserves » :47 300 EUROS ;**
- **Solde du compte « Report à nouveau » au 31/12/2024 : 248 270 EUROS ;**
- **Solde du compte « Autres réserves » au 31/12/2024 : 174 314 EUROS ;**

Après imputation de ces sommes et distribution de dividendes, les comptes « Autres réserves » et « Report à nouveau » présenteraient les soldes créditeurs suivants :

- **Solde du compte « Autres réserves » :221 614 EUROS ;**
- **Solde du compte « Report à nouveau » : 188 270 EUROS ;**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, la présente résolution indique que les montants des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des exercices précédents et les montants des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices, éligibles et non éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts ainsi que les revenus distribués éligibles et non éligibles à cette réfaction, ont été les suivants :

Exercice clos	Dividendes	Eligibles à la réfaction	Non Eligibles à la réfaction
Le 31/12/2023	60 000 EUROS	0 EURO	60 000 EUROS
Le 31/12/2022	0 EURO	0 EURO	0 EURO
Le 31/12/2021	0 EURO	0 EURO	0 EURO

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés approuve que :

- 1- La société a versé à la SCI APF la somme de 3.600 euros à titre de loyers.
- 2- Monsieur Antoine FERRACCI a reçu la somme de 10.000 € comme rémunération à titre de ses fonctions de gérant.
- 3- Monsieur Anthony POGGI a reçu la somme de 10.000 € comme rémunération à titre de ses fonctions de gérant.
- 4- Monsieur David ASSOULINE a reçu la somme de 10.000 € comme rémunération à titre de ses fonctions de gérant.
- 5- la Société a pris en charge la globalité des cotisations sociales obligatoires et facultatives dues à titre personnel par les exploitants, au cours de l'exercice écoulé.

A titre d'information :

- Au 31 décembre 2024, le compte courant de la société AF INVEST , inscrit dans la comptabilité de la société, présente un solde débiteur de (15.315) euros.
- Au 31 décembre 2024, le compte courant de la société AP INVEST, inscrit dans la comptabilité de la société, présente un solde débiteur de (12.069) euros
- Au 31 décembre 2024, le compte courant de la société AD INVEST, inscrit dans la comptabilité de la société, présente un solde débiteur de (273.027) euros
- Au 31 décembre 2024, le compte courant de Monsieur David ASSOULINE, inscrit dans la comptabilité de la société, présente un solde créditeur de 4.936 euros.
- Au 31 décembre 2023, le compte courant de Monsieur Antoine FERRACCI, inscrit dans la comptabilité de la société, présente un solde créditeur de 4.936 euros.
- Au 31 décembre 2023, le compte courant de Monsieur Anthony POGGI, inscrit dans la comptabilité de la société, présente un solde créditeur de 4.936 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à dix heures et trente minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Gérants et par les associés présents.

Les associées

La SARL AF INVEST
Représentée par son gérant
Monsieur Antoine FERRACCI

LA SARL AP INVEST
Représentée par son gérant
Monsieur Anthony POGGI

LA SARL AD INVEST
Représentée par son gérant
Monsieur David ASSOULINE